

**MÉMOIRE CONCERNANT LE PROJET D'OUVERTURE ET D'EXPLOITATION D'UN  
GISEMENT D'APATITE À SEPT-ÎLES PAR MINES ARNAUD INC.**

Présenté à :

Commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

Présenté par :

Laurie Morin

Montréal, Québec

**Le 19 septembre 2013**

## **MÉMOIRE CONCERNANT LE PROJET D'OUVERTURE ET D'EXPLOITATION D'UN GISEMENT D'APATITE À SEPT-ÎLES PAR MINES ARNAUD INC.**

Montréalaise d'adoption, j'ai grandi à Sept-Îles et toute ma famille et mes amis y vivent encore. J'ai donc un grand intérêt à voir la communauté de Sept-Îles vivre dans un environnement sain et agréable. Je n'ai pas encore décidé si j'allais y retourner à la suite de mes études, mais il est certain qu'un projet minier quasiment au coeur de la ville pourrait influencer mon choix par la négative. J'ai un attachement profond pour Sept-Îles. Je suis consciente que la municipalité s'est construite autour des mines et que c'est au coeur de l'économie. Toutefois, je doute que les retombées économiques de ce projet soient telles qu'elles en éclipsent les inconvénients environnementaux et sociaux.

Compte tenu du fait les experts d'Environnement-Canada sont d'avis que Mines Arnaud a un modèle d'évaluation de la dispersion et de la concentration de polluants atmosphériques trop conservateur et que ses estimations devraient être revues à la hausse;

Compte tenu du fait que le régime provincial minier ne garantit pas encore la restauration des sites miniers, bien que le nouveau régime minier exigera 100% de garantie financière pour la restauration, si la minière s'en dégage et que le gouvernement le prend en charge, nous ne savons pas le temps que ça prendra;

Puisqu'une partie des droits d'exploitation de Mines Arnaud inclut la zone du parc Aylmer-Whittom qui borde la baie de Sept-Îles et que nous n'avons aucune garantie légale pour nous assurer qu'ils n'utiliseront pas ce territoire;

Puisque les réponses obtenues par Mines Arnaud lors de la 1ère audience publique ont été insatisfaisantes aux yeux de plusieurs citoyens et observateurs;

Compte tenu de l'exemple de la mine à ciel ouvert à Malartic où le projet a dramatiquement changé après l'obtention de l'autorisation d'extraction au grand dam de la population;

Prenant compte de l'opinion de la communauté médicale de Sept-Îles qui s'inquiète des impacts de ce projet sur la santé des citoyens;

Compte tenu de la faune, de la flore et de la géologie unique et fragile de la région limitrophe à la baie de Sept-Îles, incluant des tourbières millénaires;

Puisque l'on ne peut estimer les retombées économiques réelles pour la population de Sept-Îles à long terme;

Je me prononce donc contre ce projet tel qu'il est en ce moment et je recommande des études plus approfondies. Je crois qu'un moratoire d'une durée raisonnable afin d'étudier les répercussions réelles de l'exploitation d'une mine à ciel ouvert si près d'une communauté serait nécessaire et souhaitable. Je suis très inquiète pour l'avenir de la région.

Je souhaite le plus grand bien à la municipalité de Sept-Îles et j'espère pouvoir faire connaître à mes enfants les plages interminables et les paysages grandioses de ma région natale tels que je les ai connus.